

Communiqué de Presse
4 octobre 2023

Accord de Grenoble : l'UCLy renforce son engagement dans la transition écologique et sociétale

Après avoir signé la Charte d'engagement en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale de la **COMUE** Université de Lyon en juin dernier, l'UCLy a rejoint l'**Accord de Grenoble** ce 28 septembre. Ce document engage une centaine d'établissements de l'enseignement supérieur français dans un travail collectif en faveur de la transition socio-écologique. Inspiré du modèle de l'Accord de Paris et issu du travail de la COP2 Étudiante, il propose aux établissements une liste d'objectifs concrets relatifs à la formation des étudiants et du personnel, à la vie étudiante, à la vie au travail, à la recherche et au fonctionnement de ces établissements, en particulier en suivant leur empreinte carbone.

Des actions ambitieuses, à court, moyen et long terme

« *La communauté universitaire de l'UCLy nous a demandé d'engager rapidement une politique forte, visible, ambitieuse et collective en faveur de la transition socio-écologique* » a expliqué le Recteur **Olivier ARTUS** lors de la cérémonie de signature de l'Accord.

Les objectifs affichés pour les prochaines années sont :

- La poursuite et la communication de son **Bilan Gaz à Effet de Serre (BGES)**
- L'obtention de la **labellisation DD&RS** (Développement Durable et Responsabilité Sociale) délivrée par le Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du développement durable dans l'Enseignement Supérieur, CIRSES. L'UCLy s'engage ainsi à suivre et rendre visible sa progression socio-écologique en termes d'implication de sa gouvernance, d'enseignement et de formation, de recherche, de politique sociale et d'implication environnementale de son fonctionnement. Cette approche structurante et améliorative permettra de guider et prioriser les actions à réaliser et à intégrer dans le schéma directeur DD&RS attendu par le MESR avant fin 2024.

- Associer **la transition écologique et sociale à l'ensemble des formations de l'UCLy**, au travers d'un socle commun de connaissances et de compétences Transition Ecologique pour un Développement Soutenable (TEDS) pour tous les étudiants postbac.

La gouvernance de l'UCLy change pour se donner les moyens de réaliser ces objectifs. Dès le mois de février, la Dr. Marie BUI-LETURCQ avait été nommée Vice-Rectrice en charge de la Transition Écologique, de la Responsabilité Sociétale et de la Qualité. Pour intégrer la TERS dans la gestion quotidienne de l'UCLy, ce poste sera désormais doublé d'une direction permanente.

Cette Direction s'appuiera sur un **Atelier de Concertation Transition Écologique**, que le Recteur Olivier Artus a souhaité transversal et collectif. Cette structure permettra l'expression et le suivi par les trois corps de la communauté universitaire : étudiants, Personnel administratifs et de service et enseignants et enseignants-chercheurs.

Renforcer l'exemplarité de l'UCLy sur ces questions au sein du site Lyon Saint-Etienne

L'UCLy a la chance de pouvoir s'appuyer sur un parc immobilier très récent construit pour limiter son impact environnemental (8 ans pour le campus Saint-Paul, 15 ans pour le campus Carnot, 2 ans pour celui d'Annecy) ⁽¹⁾. Saint-Paul, le plus grand des trois campus, est à la fois chauffé et climatisé par une pompe à chaleur géothermique, qui minimise la consommation d'énergie des bâtiments.

Cette excellente base permettra à l'UCLy de concentrer ses efforts liés à son fonctionnement sur les achats de marchandises et de services, l'alimentation, le numérique ou encore le transport des salariés et des étudiants. Ces domaines représentent la majorité des émissions de GES des établissements d'enseignement supérieur.

Par ailleurs, dès ce mois d'octobre 2023, l'UCLy met en place un nouveau système permettant l'optimisation de son tri sélectif (papier/carton, métal, plastique, verre, bois) et y associe pour la première fois la collecte et le compostage des biodéchets. 51 points de collecte seront ainsi déployés sur le campus Saint-Paul et 30 sur le campus Carnot.

⁽¹⁾ Par exemple, en 2019, l'UCLy n'a généré que 277,75 tonnes équivalent CO2 pour sa consommation énergétique, soit 36 kilos équivalent CO2 par étudiant seulement.

À propos de l'UCLy (Université Catholique de Lyon)

Fondée en 1875, l'UCLy est un établissement privé d'enseignement supérieur et de recherche, à but non lucratif. Elle est reconnue d'utilité publique et labellisée Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG).

Située sur 3 campus au cœur des villes de Lyon et d'Annecy, et possédant également une antenne au Puy-en-Velay, elle propose 113 formations diplômantes aux normes européennes, au sein de ses 6 pôles facultaires et 5 écoles d'enseignement supérieur (dont l'ESDES Grande École de Commerce et l'ESTBB École d'ingénieurs en Biotechnologies). Chaque année, elle accueille 11 700 étudiants et auditeurs libres, dont plus de 2 100 étudiants étrangers. L'Unité de Recherche « Confluence : Sciences et Humanités » est au cœur de la pédagogie de l'UCLy. Accréditée par le HCÉRES, elle est composée de 8 pôles complémentaires qui couvrent 24 disciplines. Très attentive aux évolutions du monde, l'UCLy veut aujourd'hui apporter une réflexion éthique et donner du sens à la transformation de notre société mondialisée.

www.uclly.fr

CONTACTS PRESSE :

Laurence GAMBONI

l.gamboni@terrederoses.com

04 72 69 42 93

06 11 73 09 12

Agence Terre de Roses

Franck PISSOCHET

fpissochet@uclly.fr

06 80 70 33 41

Directeur

Communication UCLy